

Faut-il interdire la chasse le dimanche ?

Polémique. L'association Aspas demande une nouvelle fois au ministre de l'Écologie une trêve dominicale pour éviter des accidents encore trop nombreux.



Les 95 000 chasseurs de Midi-Pyrénées apprécieront : l'Association pour la protection des animaux sauvages réclame l'interdiction de sortir le fusil le dimanche. On croyait les tensions relâchées entre les chasseurs et leurs opposants. Il n'en est rien. Les chasseurs dénoncent une exigence qui ne s'appuie sur aucun élément sérieux.

Cette interdiction dominicale demandée par l'Aspas a reçu le soutien de 252 000 pétitionnaires dans une lettre adressée au ministre de l'Écologie. Jean-Louis Borloo a reçu la visite du président de l'association Pierre Athanaze accompagné d'Allain Bougrain Dubourg de LPO, mais aussi de Bernard Barrel, l'ami d'un vétériste victime d'un coup de fusil mortel. « Aucune activité n'est exempte de danger, la chasse se distingue par le faible nombre d'accidents engendrés : 145, dont 21 mortels sur la saison 2008-2009 », précise la Fédération nationale des chasseurs, rappelant au passage que les victimes sont le plus souvent des chasseurs eux-mêmes.

Une chose est claire, les drames interviennent d'abord le week-end, lorsque les chasseurs risquent de croiser vétéristes, champignonniers ou simples promeneurs. Usagers de la nature, les randonneurs disent privilégier la concertation : « Pourquoi irions-nous à l'encontre des chasseurs, estime Robert Azaïs, président régional du comité de la randonnée pédestre ? Préférons le dialogue à la réglementation. Quand quelqu'un chasse, il doit savoir qu'il y a d'autres utilisateurs. »

De l'Aspas, Jean-Louis Borloo s'est vu remettre deux propositions : d'une part, faire du dimanche un jour sans chasse ; d'autre part, considérer comme pénalement responsables en cas d'accident les dirigeants de fédérations. Il s'agit bien pour l'association de mettre fin à l'activité la plus dérèglementée qu'il soit.

Derrière ces intentions, la Fédération nationale croit deviner « la véritable motivation d'une association qui ne cesse d'intenter recours et procès pour abolir l'exercice de la chasse. » C'est le sentiment partagé par Jean-Marie Rouquier, des instances de Haute-Garonne, et par Pierre de Boisguilbert, de la FNC. Ce dernier juge « mensongère » la campagne de « manipulation » de l'Aspas. Et de citer, à titre de comparaison, le chiffre annuel de 108 000 accidents de ski pour 8 500 hospitalisations, dont 75 avec pronostic vital engagé. Bref, le contentieux n'est pas près de se dissiper et il sera difficile à Borloo de se poser en arbitre ou en médiateur.

J.-M.D.

Les derniers accidents

Samedi 13 février. - Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher). Deux parisiens participant à une battue dans une propriété privée sont blessés par une même balle.

Dimanche 7 février 2010. A Montmeyan (83). Un habitant de La Crau, âgé de 58 ans, meurt d'un accident de chasse dans des circonstances qui restent à établir.

Samedi 6 février. Une femme est décédée et un homme a été blessé par balle lors d'une partie de chasse au gros gibier sur une propriété.

Samedi 5 décembre à Tautavel (66): Jean Porteils trouve la mort lors d'une battue aux sangliers organisée dans les Corbières. Il est tué d'une balle tirée avec son propre fusil.

Dimanche 22 novembre à Saint-Félix-de-Rieutord (09). C. Eychenne, 43 ans, est mortellement touché au foie par un coup de fusil tiré accidentellement par un membre de sa famille.

Lundi 19 octobre. Saint-Martin-de-Combes (34). Un chasseur de 47 ans blessé grièvement à la tête. Il était parti chasser la palombe.

Samedi 17 octobre. - A Betpouey (65). Jean-Claude Cazaux, âgé de 65 ans, se tire dessus accidentellement avec son arme de chasse. Victime d'une chute, il se blesse à la hanche. Conservant son sang-froid, il trouve la force d'appeler les secours, mais décède à l'hôpital.

Tout dépend des pays

« Notre pays est le seul en Europe où la chasse est pratiquée tous les jours de la semaine. C'est aussi celui qui compte le plus d'accidents de chasse », rappelle Pierre Athanaze. Tout n'est pas si clair. Parmi les pays qui ont instauré un ou plusieurs jours hebdomadaires de non-chasse, l'Allemagne est la seule à ne pas avoir légiféré. En Angleterre et au Pays de Galles, pas de chasse les dimanches pour les espèces concernées par le GAME ACT de 1831 (lièvres, faisans, perdrix, petits coqs de Bruyère, gibier de landes...) En Espagne : au national, aucun jour de chasse interdit, mais dans les communautés autonomes, la réglementation change puisque la chasse est interdite certains jours. En Italie, ont été instaurés quatre jours non chassés (dont mardi et vendredi obligatoirement ; quelques exceptions pour oiseaux migrateurs en octobre-novembre. En Suisse, aucun jour de chasse interdit, mais les cantons peuvent décider d'un ou plusieurs jours de chasse interdits. Au Pays-Bas, chasse interdite le dimanche.

BB ne veut plus de « chasses présidentielles »

Brigitte Bardot demande à Sarkozy de mettre un terme aux chasses présidentielles, alors que l'une d'elles était organisée à Chambord. « L'organisation de cette chasse m'a plongée dans l'incompréhension, la tristesse et le dégoût », a écrit Brigitte Bardot dans une lettre rendue publique. « Si pour votre cour, fidèle et obéissante, cette tuerie lui permet d'user de son influence auprès des invités, cette débauche de moyens publics au service de quelques « privilégiés » invités à flinguer à tout va, est indigne et profondément choquante », a-t-elle poursuivi.

Brigitte Bardot, présidente de la Fondation pour la défense des animaux, supplie le Président « de mettre un terme aux chasses présidentielles », « une boucherie écœurante » qui « représente un coût pour les Français ». Elle suggère de faire don de l'argent économisé aux Restos du cœur.

Face à face non

Oui : « Renforçons la sécurité des randonneurs »

Pierre Athanaze, président de l'Association pour la protection des animaux sauvages.

Avez-vous des chances d'être entendus ?

Nous avons pu exposer nos arguments à J.-L. Borloo. Je puis vous affirmer que le ministre a été surpris par l'étendue des dégâts provoqués par l'activité chasse. Depuis des années, on ne cesse de réglementer et déréglementer. En 2000, on a même institué un jour sans chasse le mercredi, avant d'être supprimé en 2003... De plus, dans le cas d'un accident, son auteur répond certes de ses actes, mais jamais la responsabilité d'un représentant de fédération n'est engagée. Dans toutes les associations, les présidents sont exposés pénalement.

Selon l'ONCS, le nombre d'accidents a baissé...

C'est vrai, mais dans la période 1999/2000, quand Dominique Voynet était à l'Environnement. À l'époque, on a institué le port de gilets fluo et la création des chefs de battue. Les statistiques ont baissé, mais n'ont concerné que les accidents sur les chasseurs eux-mêmes. Le nombre de victimes parmi les non-chasseurs a évolué et nous le déplorons.

On vous reproche votre lobby anti-chasse...

On n'a jamais été contre les chasseurs. Ce qu'on veut, c'est renforcer la sécurité, celle des randonneurs et promeneurs qui veulent profiter tranquillement de la forêt. Certes, on a toujours défendu les non-chasseurs, mais que pesons-nous face aux défenseurs de la chasse archi-représentés dans l'Hémicycle ?

Un lobby, nous ? C'est une affirmation de très mauvais goût quand on pense que nous travaillons pour aider les victimes.

J.-M.D.

Non : « Pour nous, c'est un droit »

Jean-Luc Fernandez, président de la Fédération des chasseurs de l'Ariège.

Comment vivez-vous la réclamation de l'Aspas ?

Cette nouvelle attaque est une fois de plus révélatrice de l'énorme fossé qui est en train de se creuser entre le monde de la ville et le monde de la campagne. Chasser le dimanche est plus qu'une tradition. C'est un droit. La plupart des chasseurs travaillent toute la semaine. Alors quand arrive le week-end, il est normal qu'ils se livrent à leur passion. De plus, notre activité est essentielle pour la régulation des espèces, comme les sangliers. Si on arrête de chasser, ces animaux seront en surnombre et détruiront tout.

La chasse serait dangereuse pour les promeneurs.

Mais la campagne n'est pas le terrain de jeu des citoyens ! Les forêts, les montagnes appartiennent à des gens, qui les louent et en prennent soin. Jamais ils ne demandent aux randonneurs de payer quoi que ce soit. Les chasseurs sont les seuls à payer les dégâts que font les animaux dans les champs des agriculteurs.

Selon eux, les accidents ne cesseraient d'augmenter

Il ne faut pas exagérer. Combien de skieurs meurent chaque année en montagne ? Combien se noient à la mer ? En France, il y a eu 30 accidents et 70 % concernaient les chasseurs entre eux. La chasse est une activité comme une autre, avec quelques risques mais ils sont rares. En période de chasse, les chasseurs sont très encadrés. Nous signalons les battues et nous déposons obligatoirement un plan de chasse. Alors, il ne faut pas être intégriste et vouloir tout interdire.

L.R.